



## Saisie sur compte bancaire

Par **vaugois**, le **10/08/2010** à **11:18**

Bonjour,

j'aie fait l'objet d'une saisie sur mon compte bancaire de 456 euros la demande a ete faite le 5 aout et a ete preleve le 10 aout ce qui fait que je presente un decouvert de 356euros sur un compte qui n'a ps d'autorisation de decouvert.

Il ne me reste plus rien pour subvenir aux besoins de mes trois enfants je voudrais savoir a quel droit je peux pretende et ou je peux avoir recour

cordialement